



APPEL A PROJET DANS LE CADRE DU PARTENARIAT 2017 ENTRE LA FAMDT ET LE FESTIVAL EUROFONIK/NOUVEAU PAVILLON

EUROFONIK

Le festival Eurofonik qui se tiendra dans l'agglomération nantaise (44) du 2 au 10 mars 2017 est porté par le Nouveau Pavillon (adhérent FAMDT) depuis 5 ans. Eurofonik s'est donné pour vocation de repérer et mettre à l'honneur quelques-unes des créations et rencontres musicales dans le domaine des musiques trad' actuelles en Europe. Unique en son genre et ouvert à tous, ce festival est dédié aux voix et musiques des peuples d'Europe. A l'issue de la journée professionnelle du vendredi 3 mars 2017, co-organisée par la FAMDT et Eurofonik, le festival propose d'accueillir une création artistique issue du réseau, lors d'une soirée double-plateau avec Rachele Andrioli & Rocco Nigro (Italie).

/ OBJECTIFS

- Faire que des créations du champ des musiques et danses traditionnelles du monde soient vues par un public large et des diffuseurs « généralistes ».
- Aider à la circulation inter-régionale des formations artistiques.

/ CONTENUS

La FAMDT s'engage à faire un appel à projet auprès de ses adhérents, à financer les frais d'approche de l'équipe artistique retenue (déplacement, hébergement, repas), à soutenir l'équipes et son producteur dans leurs démarches de promotion et de communication, à favoriser le lien entre les permanents du Nouveau Pavillon, l'équipe artistique et ses représentants. Le Nouveau Pavillon/Eurofonik inscrit dans sa programmation du vendredi 3 mars 2017 le projet retenu et prend en charge la rémunération des artistes et le cas échéant de leur(s) technicien(s), sous la forme de contrats d'engagement, d'un montant net de 120€. Les artistes prennent en charge leurs frais de production et leurs frais de communication (supports dédiés aux professionnels présents).

/ SELECTION

Dans le cadre de ce partenariat, la FAMDT transmet au Directeur artistique du festival les dossiers qui lui sont parvenus, sur la base d'un cahier des charges minimum. Dans tous les cas les choix sont effectués par le Directeur artistique du festival.

/ CRITERES

- Le spectacle doit avoir été créé dans les deux dernières années
- Il doit être accompagné par une structure professionnelle
- Les artistes doivent être professionnels (leur activité artistique est leur activité principale) et doivent pouvoir dégager des périodes de disponibilité.
- Tenant compte des contraintes techniques de la salle du Centre Marcet (plateau de 6m x 8m), un spectacle relativement léger aura plus de chances d'être retenu.
- Le projet doit être porté par un adhérent de la FAMDT.
- Le dossier devra comporter une note d'intention artistique.
- Il devra préciser les coordonnées de la structure porteuse.
- Il devra être accompagné des documents de promotion suivants :
 - liens vers des fichiers audio
 - liens vers des fichiers vidéo (Site de l'artiste, YouTube, Dailymotion ou autre...)
 - une photo de qualité professionnelle (300 DPI)

Merci d'envoyer votre dossier avant le 30 octobre 2016 minuit à guillaume.bassompierre@famdt.com
(Pour l'envoi d'un disque : FAMDT 35 rue Crucy 44000 Nantes).

<http://www.famdt.com/>

<http://www.lenouveaupavillon.com/>

<http://www.eurofonik.fr/>

A bientôt !